



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 24 mars 2023

DÉSIGNATION D'UN SOUS-PRÉFET POUR ANIMER LE DÉPLOIEMENT DE FRANCE 2030 DANS LE RHÔNE

Désignation de Monsieur Benoît ROCHAS, sous-préfet en charge du Rhône Sud, comme référent chargé d'accompagner le déploiement de France 2030 et d'accélérer les implantations industrielles et logistiques sur l'ensemble du département.

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement ont annoncé l'installation d'un réseau départemental de sous-préfets référents chargés d'accompagner le déploiement du plan France 2030 et d'accélérer les implantations industrielles et logistiques dans tous les territoires.

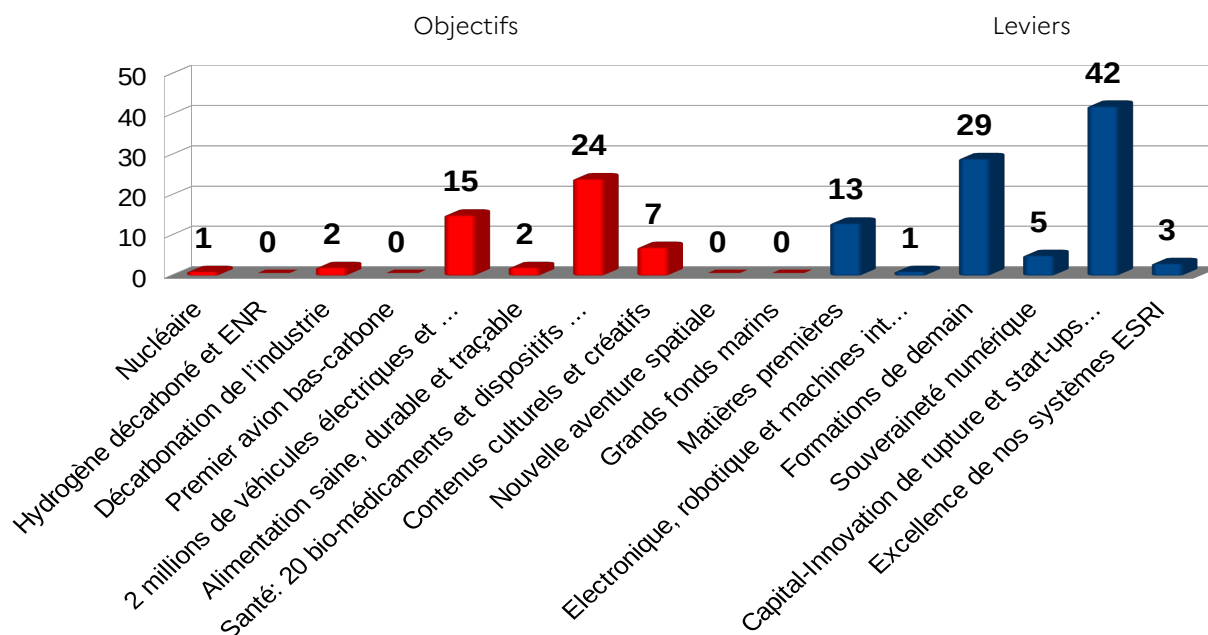
L'objectif de réindustrialisation du pays est un enjeu majeur qui doit permettre de rebâtir une indépendance productive et énergétique en s'appuyant sur le déploiement du plan d'investissement France 2030 et sur l'accompagnement des projets industriels et logistiques. Cet effort de réindustrialisation ambitieux doit s'ancrer dans tous les territoires, dans le cadre d'une démarche partenariale et territorialisée.

« Avec 144 lauréats depuis son lancement en octobre 2021, France 2030 se déploie rapidement dans le Rhône et contribue déjà à l'accélération des projets industriels et logistiques sur notre territoire.

Afin d'assurer une appropriation maximale des politiques publiques d'innovation et d'industrialisation, et de poursuivre dans cette bonne dynamique, je réunissais aujourd'hui le premier Comité départemental avec les élus, les représentants des chambres consulaires, les fédérations professionnelles, les pôles de compétitivité, et les opérateurs de l'État. » Benoît ROCHAS, sous-préfet référent France 2030 dans le Rhône

Plus d'informations sur : www.rhone.gouv.fr/Actualites/France-2030

144 lauréats pour 334 millions d'euros engagés (à fin janvier 2023)



Quel est le rôle des sous-préfets référents départementaux ?

- Accompagner le déploiement de France 2030 dans une approche territoriale. Pour cela, ils relaieront les informations sur le plan France 2030, mobiliseront les acteurs départementaux pour la détection des projets, faciliteront l'accès des entreprises, notamment celles présentes dans les Territoires d'industrie, aux dispositifs de France 2030 et participeront aux instances régionales de pilotage de ce plan ;
- Accélérer les implantations industrielles et logistiques. Pour cela, ils animeront une revue départementale des projets stratégiques afin de mobiliser l'action étatique sur le territoire pour accélérer les procédures administratives d'autorisation et anticiper d'éventuelles problématiques liées à l'implantation d'activités industrielles, comme la recherche de foncier et le recrutement de nouveaux salariés. Les sous-préfets référents accompagneront les projets prioritaires pour leur département, qu'ils aient été soutenus ou non dans le cadre de France 2030.

S'inscrivant en complémentarité des organisations déjà en place au niveau régional, ce réseau de sous-préfets référents doit permettre à tous les territoires et à toutes les entreprises, notamment les PME et les ETI, issues par exemple des Territoires d'industrie, de s'approprier la dynamique de réindustrialisation et d'innovation voulue par le Gouvernement, et à chaque entreprise et à chaque élu de trouver un relai sur le terrain.

Cabinet de la préfète du Rhône

Benoît GAILLET

pref-communication@rhone.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

presse.sgpi@pm.gouv.fr